

# Prise en compte des EEE dans le cadre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Exemple du CTMA Aurence-Auzette,  
porté par la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole,  
Sur des parcelles appartenant à la ville de Limoges

# Qu'est-ce qu'un CTMA ?

- Outil financier proposé par les Agences de l'eau dans le but de réduire les sources de pollutions ou de dégradations physiques des milieux aquatiques.
- Il est conclu pour 6 ans maximum.
- Il engage les collectivités qui le signent à réaliser un programme d'actions sur un territoire hydrographique donné. Celui-ci fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.
- En échange, ces collectivités bénéficient des subventions des agences de l'eau (et autres financeurs).

# Cas du CTMA Aurence-Auzette

- Contrat signé entre Limoges Métropole et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Contrat de 5 ans (2012-2017), prolongé d'un an par la signature d'un avenant
- Programme de 7 actions :
  - Restaurer la continuité écologique et sédimentaire
  - Améliorer les écoulements et la fonction biologique
  - **Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes**
  - Réduire les pollutions diffuses
  - Préserver les fonctions hydraulique et écologique des zones humides
  - Suivre la qualité physico-chimique et biologique
  - Informer, éduquer et sensibiliser

# Traitement des foyers de renouées asiatiques

- Préalable : inventaire des stations et sélection de 15 foyers à traiter
- Principe du traitement : affaiblir la renouée et la mettre en concurrence avec d'autres végétaux à croissance rapide
- Méthodologie mise en place :
  - 2014 : fauche ou arrachage des renouées (2 passages : mai-juin et juillet)
  - 2015 : fauche ou arrachage des renouées au printemps + mise en place d'un géotextile biodégradable (2 toiles testées : jute et coco), puis arrachage des repousses toutes les 2 semaines d'avril à octobre + plantations à forte densité en novembre
  - 2016 : semis de plantes herbacées en avril (2 mélanges rustiques testés : prairie mésophile et prairie humide) + arrachage des repousses pendant toute la période végétative (fréquence variable selon besoin)

# Exemple

- Contexte : espace naturel semi boisé, au bord d'un chemin, en retrait de la berge de l'Aurence
- Géotextile utilisé : toile de jute 1200 g/m<sup>2</sup>, biodégradable en 2 ans
- Végétaux plantés : Frêne commun, Aulne glutineux, Peuplier tremble et Sorbier des oiseleurs
- Ensemencement mélange grainier rustique
- Résultats : la renouée est toujours présente mais basse et très disséminée

# Etat initial en 2014



Mai 2015



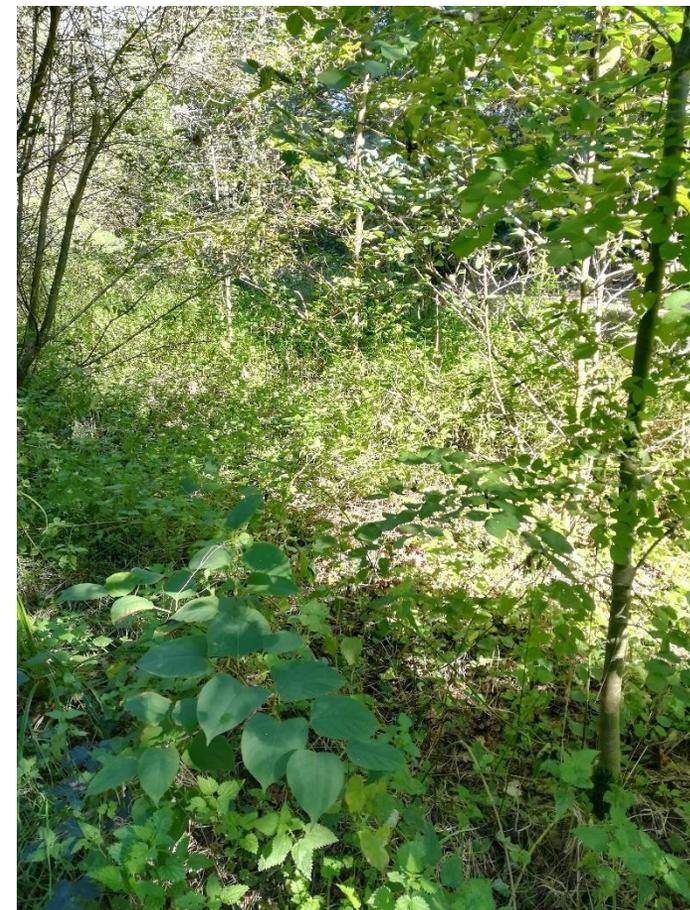
Octobre 2016



# Aujourd'hui



Un seul pied de renouée !



Merci de votre attention